



L'Avenir avec un grand

Rapport annuel de gestion 2022

AVENA

Table des matières

Message du président du Conseil de fondation	3
La Fondation en un coup d'œil	4
Soirées d'information pour les assurés et les assurées	5-6
Conseil de fondation	7-9
Nos entreprises et nos assurés et assurées	10
Évolution économique en 2022	11
Chiffres clés des dernières années	12-13
La durabilité au sein d'AVENA	14-15
Placements au 31 décembre 2022	16-17
Bilan au 31 décembre 2022	18
Compte d'exploitation	19



Message

du président du Conseil de fondation

Chères lectrices, chers lecteurs,

À l'occasion de la publication du rapport annuel d'AVENA pour l'année 2022, j'ai envie de mettre l'accent sur nos engagements en matière d'environnement, de social et de gouvernance (ESG) en vous donnant quelques exemples par thématique :

> Environnement

Lors des discussions au sein du Conseil de fondation, nous portons une attention toute particulière à garantir que nos décisions prennent en compte l'impact environnemental. Nous avons fait le choix d'adopter une approche responsable et durable dans la gestion de nos actifs. Grâce à un screening régulier de notre portefeuille réalisé par un expert indépendant, le Conseil de fondation garde une vue précise de l'impact de nos décisions. Cette année encore, nous avons activement participé au test PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) mis en place par la Confédération, afin de nous comparer et de garantir la transparence de notre gestion d'actifs. Grâce à toutes ces actions, notre gérant pourra répondre aux recommandations de l'ASIP (Association suisse des institutions de prévoyance) afin de publier le rapport ESG demandé aux caisses de pensions d'ici la fin 2023.

> Social

Nous reconnaissons l'importance de maintenir une communication fluide et transparente avec nos assurés et assurées. En 2022, AVENA a organisé des soirées d'information aux quatre coins du canton de Vaud, à la fois en présentiel et sous forme de webinar, offrant ainsi une occasion unique d'échanges directs et d'information en temps réel. Ces rencontres ont renforcé le lien avec nos assurés et assurées, nous permettant de mieux comprendre leurs besoins et préoccupations. Compte tenu du succès rencontré, le Conseil de fondation a décidé de pérenniser ces rencontres afin de continuer à promouvoir cette approche participative. Une nouvelle édition aura lieu en 2023.

> Gouvernance

Cette année 2022 était la dernière avant l'année électorale. Les choix à venir des représentants et des représentantes des employeurs et des employés revêtent une importance cruciale. Nous avons instauré un véritable principe de démocratie directe au sein de notre organisation, permettant à chaque voix d'être entendue et prise en compte dans les décisions clés. Cette démarche renforce notre engagement pour une gouvernance transparente et responsable.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers nos assurés et assurées pour la confiance accordée au cours de l'année 2022. J'adresse également mes sincères remerciements à toutes les personnes impliquées dans la gestion d'AVENA. Leur engagement sans faille a contribué à faire de 2022 une année marquante pour notre Fondation. Nous sommes résolus à poursuivre sur cette voie et à faire de l'ESG un pilier central de notre stratégie.

Je vous invite à consulter le rapport annuel complet, qui met en évidence nos réalisations, nos défis et nos perspectives pour l'avenir. Ensemble, nous continuerons de bâtir un avenir solide, responsable et durable afin de défendre les retraites de nos assurés et assurées.

Alexandre Pahud



La Fondation

en un coup d'œil



1081
Œuvres de prévoyance
(dont 87 avocats/notaires indépendants)



33% de femmes
Conseil de fondation



16 403
Personnes assurées
dont 12 788 en activité



100,3%
Degré de couverture



CHF **2,56** milliards
Total du bilan



-10,07%
Performance nette



44 ans
Expérience



1%
Rémunération des capitaux d'épargne
obligatoires et surobligatoires



Soirées d'informations

> Le b. a.-ba pour optimiser votre prévoyance professionnelle

Avalanche de questions sur la prévoyance! Plus de 500 assurées et assurés d'AVENA ont participé aux soirées d'information. Au vu de l'engagement des personnes présentes, le succès était au rendez-vous.

Quel est l'avenir du taux de conversion? Quand puis-je prendre une retraite anticipée? Que se passe-t-il si je divorce une fois à la retraite? Peut-on cumuler les déductions fiscales des 2^e et 3^e piliers? Quand un étudiant doit-il payer son AVS? À chaque fois, l'exercice de questions-réponses aurait pu durer toute la nuit... Alors, les discussions se sont poursuivies autour du cocktail dînatoire qui parachevait chacune des soirées «Le b.a.-ba pour optimiser votre prévoyance professionnelle», organisées en automne 2022.

Plus de 500 personnes, représentant une large palette démographique, hiérarchique ou encore sectorielle, se sont inscrites à ces manifestations itinérantes dans le canton, qui ont pour but d'éclairer le chemin des futurs retraités et retraitées, de les aider à améliorer leur prévoyance. Une première pour la fondation collective créée en 1978 par la BCV et qui assure aujourd'hui plus de 15 000 collaboratrices et collaborateurs d'un millier d'entreprises.

> Des questions très précises

Que ce soit à Prangins, à Vevey ou à Lausanne, voire à la conférence organisée en ligne, les questions étaient souvent très précises. Il est vrai que le mode de discussion a décomplexé nombre d'intervenants ou d'intervenantes – il a en effet eu lieu au travers d'une application qui permet de converser en ligne pendant une manifestation. Si certains thèmes, comme les conséquences de l'acceptation du relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes ou l'impact de l'inflation sur le 2^e pilier, se sont avérés universels, d'autres ont été plus ou moins présents selon les régions. Les relations transfrontalières étaient ainsi particulièrement d'actualité à Prangins.

«C'est une première qui est appelée à se répéter au vu de la participation»

Francis Bouvier,
directeur d'AVENA



Et Francis Bouvier, directeur d'AVENA, de préciser d'emblée: «Je suis conscient que chacun d'entre vous souhaiterait une réponse personnalisée à ses questions, mais il y a autant de plans de prévoyance qu'il y a d'entreprises clientes d'AVENA. Il y a fort à parier que votre certificat de prévoyance ne ressemble pas à celui de votre voisin». Car certains sont venus entre collègues, l'information ayant été diffusée au sein des entreprises. Une autre manière de passer un moment ensemble.

> Information, mais aussi sensibilisation

Le ton était donné. Informations oui, mais surtout sensibilisation au fait que «chacun a un rôle actif à jouer» dans la préparation de sa retraite. Ainsi, dans leur présentation, Francis Bouvier et Olivier Reymond - qui est, lui, spécialiste de la prévoyance privée au sein de la division Private Banking de la BCV – se sont surtout attachés à préciser les droits et devoirs des assurées et des assurés des trois piliers, dont le principe fête cette année ses cinquante ans. Ils ont aussi pris le temps de décortiquer des cas pour vulgariser un thème décidément complexe. Olivier Reymond a ainsi, pour ne citer qu'un exemple, calculé les avantages fiscaux d'un rachat dans un 2^e pilier pour une personne mariée à Vevey. «Un quart de ses rachats a été au final payé par son économie d'impôt».

./.



3

soirées en présentiel



1

conférence virtuelle



500

assuré(e)s



51 ans

âge moyen



47%

femmes

53%

hommes



200

questions

Année après année, les sondages le soulignent : les Suissesses et les Suisses sont très préoccupés par le financement de leurs vieux jours. Des craintes accentuées par la résurgence de l'inflation et autres tensions économiques. Cette réalité explique grandement l'avalanche de questions qui a caractérisé les présentations. Le plus surprenant réside dans le fait que ces nombreuses interrogations sont survenues peu après la longue campagne de votations sur AVS 21, qui avait largement abordé ces thèmes.

> Besoin d'informations

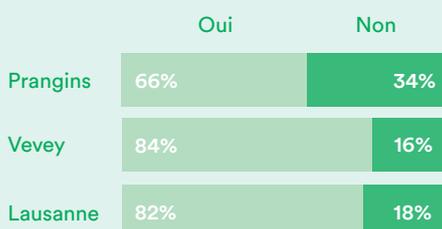
Les assurées et les assurés des fondations collectives et autres institutions de prévoyance sont d'autant plus soucieux de mieux comprendre quelle forme prendra leur retraite que leur employeur ne peut les renseigner directement. Depuis 2016, la législation sur la prévoyance professionnelle a en effet été modifiée pour des questions de protection des données. Les responsables d'entreprise ne peuvent plus échanger avec leur personnel sur ses avoirs du 2^e pilier. Or, cet argent constitue, pour une majorité de la population, la plus grande partie des revenus de la retraite.

Organes externes

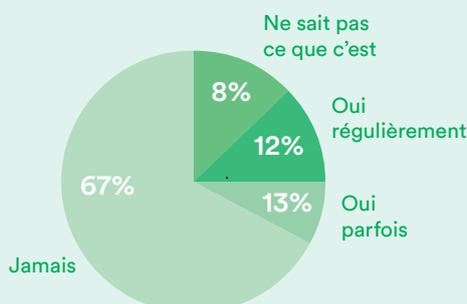
Gestion administrative et technique	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Expert en prévoyance professionnelle	Stéphane Riesen, Pittet Associés
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA, Martigny
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne
Gestion de fortune et banque dépositaire des titres	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Acquisiteur immobilier	CBRE, Lausanne
Expert immobilier	Vago Mattenberger Experts Immobiliers SA, Lausanne

Soirées AVENA : Le b. a.-ba pour optimiser votre prévoyance professionnelle

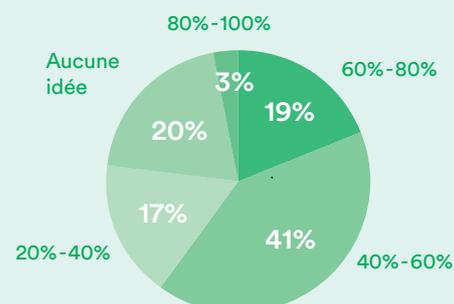
Avez-vous effectué votre parcours professionnel en Suisse?



Avez-vous effectué des rachats durant les dix dernières années pour compenser des lacunes de cotisation?



Quel pourcentage de votre revenu actuel pensez-vous pouvoir toucher à la retraite?



Conseil

de fondation au 31.12.2022

Représentants des employés



Alexandre Pahud
Président

- > Commission gouvernance



Anne-Marie Auriault

Présidente de la Commission immobilière

- > Commission immobilière
- > Commission de placements



Cosette Hausammann

- > Commission immobilière
- > Commission marcom



Claudine Imhof

- > Commission gouvernance
- > Commission marcom



Claude Rey

Président de la Commission gouvernance

- > Commission gouvernance
- > Commission de placements
- > Commission d'audit



Michel Sonnard

- > Commission de placements
- > Commission marcom
- > a remplacé M. Meleddu depuis le 01.10.2022

Représentants des employeurs



Catherine Vogt
Vice-présidente

- > Commission gouvernance
- > Commission marcom



Dominique Blanchard

Président de la Commission de placements

- > Commission de placements
- > Commission immobilière



Giovanni Chiusano

Président de la Commission d'audit

- > Commission d'audit
- > Commission gouvernance



Hervé Corger

- > Commission de placements
- > Commission marcom
- > a remplacé Mme Wick depuis le 01.01.2022



Yvan Henzer

- > Commission immobilière
- > Commission gouvernance



François Pugliese
Président de la Commission marcom

- > Commission marcom
- > Commission de placements

La parole à deux membres du Conseil de fondation

« Nous devons aussi promouvoir la prévoyance professionnelle »

Catherine Vogt,
Vice-présidente



« Le soutien des experts m'impressionne »

Yvan Henzer

> Quelle est votre vision de la fonction de membre d'un Conseil d'une fondation collective ?

(Catherine Vogt)

Un membre du Conseil doit tisser des liens entre la Fondation et les entreprises affiliées ainsi que les personnes assurées, afin que leurs attentes et interrogations concrètes soient prises en compte. Un rôle complémentaire consiste à promouvoir, dans son environnement professionnel quotidien, l'importance de la prévoyance professionnelle, expliquer ses enjeux, ses contraintes et ses opportunités au regard des orientations prises par le Conseil.

(Yvan Henzer)

La gestion de la Fondation constitue la tâche primordiale d'un membre du Conseil. Elle comprend la gestion des avoirs de la Fondation – exercice d'équilibrisme entre prise de risque et prudence – et la gestion des aspects de gouvernance, notamment liés à l'établissement et au respect des processus internes. Il nous incombe également de nous assurer qu'actifs et rentiers sont traités de manière équitable.

> Cette vision a-t-elle changé depuis votre entrée en fonction ?

(Catherine Vogt)

Plus que de changer, elle s'est précisée et densifiée. En effet, la grande diversité des thématiques traitées dans le cadre du Conseil de fondation nécessite non

seulement une vision d'ensemble et une planification à moyen-long terme, mais également une certaine souplesse d'adaptation en fonction de l'actualité.

(Yvan Henzer)

La mission se révèle conforme à mes attentes. En tant qu'avocat familier de ces fonctions, je suis positivement surpris par le professionnalisme avec lequel la Fondation est gérée. La présence d'expertes et experts confirmés, d'actuaire incollables ou de gestionnaires avisés nous facilite la tâche. Ce soutien m'impressionne.

> Quelles différentes tâches remplissez-vous ?

(Catherine Vogt)

Elles sont multiples. Nous siégeons individuellement dans deux commissions spécifiques dont la tâche est d'analyser les différents dossiers. Leurs recommandations sont ensuite partagées avec l'ensemble du Conseil pour décision. J'ai la chance d'approfondir les questions concernant le contexte légal et réglementaire des pratiques de gestion dans le cadre de la Commission gouvernance. Et, au sein de la Commission marcom (marketing et communication), je participe aux réflexions sur le développement de la Fondation et sur son positionnement sur le marché de la prévoyance.

(Yvan Henzer)

Il est important de rappeler que nous siégeons dans différentes commissions essentielles au bon fonctionnement de la Fondation. Si ma présence, en tant qu'avocat, au sein de la Commission gouvernance, s'avère assez logique, je participe également à la Commission immobilière. Cette charge pose de nombreux défis, car le marché immobilier est tendu et évolue rapidement depuis la hausse des taux. Le dossier des rénovations énergétiques nous occupe particulièrement. Là encore, tout est question d'équilibre entre nécessité d'entreprendre des travaux et nécessité de maintenir des loyers abordables.

> Si vous ne deviez retenir qu'un événement depuis votre entrée en fonction, quel serait-il ?

(Catherine Vogt)

Mon mandat a vite pris une tonalité particulière. Après deux mois et demi, la crise sanitaire bouleversait les méthodes de travail et nous privait d'une proximité entre membres qui aurait sans doute facilité l'immersion dans les dossiers en cours. Malgré ces contraintes, la pluralité des profils des membres du Conseil et la robustesse de l'organisation nous ont permis de remplir pleinement notre mission.

(Yvan Henzer)

Chaque année, nous devons décider du taux de rémunération des avoirs de la Fondation. En 2021, en raison du bel exercice boursier, nous avons opté pour une rémunération supérieure à celle proposée par le gérant sans mettre en péril la solidité de la Fondation. Cette décision nous a permis d'œuvrer dans le bon sens, au profit de tous les assurés et assurées.

> **Quel regard portez-vous sur l'exercice 2022 d'AVENA ?**

(Catherine Vogt)

L'exercice 2022 s'est avéré riche en thématiques à traiter pour le Conseil. Je citerai en particulier: les effets du retour de l'inflation sur notre performance, l'intégration croissante des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des avoirs de la Fondation et la croissance du nombre d'entreprises affiliées.

(Yvan Henzer)

Sur les marchés, nous avons vécu un parfait exemple de retour de boomerang! Notre souci était de limiter les effets des fortes baisses enregistrées sur la quasi-totalité des classes d'actifs dans les portefeuilles. La planification stratégique proposée par la BCV s'est avérée précieuse et la Fondation a fait preuve d'une solide résistance. Au-delà des chiffres, je salue la croissance d'AVENA et l'attention qu'elle porte à se montrer toujours plus transparente, ce qui passe par un gros effort de communication.

> **Dans un environnement en mutation, comment envisagez-vous l'avenir d'AVENA ?**

(Catherine Vogt)

AVENA est une institution qui se veut proche de ses assurées et assurés, tout en veillant à apporter des solutions de prévoyance adéquates aux entreprises affiliées. Un exemple? Le lancement d'une offre simple d'accès à l'attention des microentreprises. AVENA est aussi une fondation collective aux processus de gestion transparents et fiables. Ces atouts seront, à mon avis, d'autant plus importants que les mutations en cours dans la prévoyance imposent aux entreprises de profondes réflexions.

(Yvan Henzer)

AVENA doit maintenir son cap qui vise à proposer des plans de prévoyance sur mesure afin d'offrir des prestations adaptées à des entreprises aux profils parfois très différents. Cette souplesse lui confère un atout considérable pour affronter l'avenir. La Fondation a opté pour une stratégie de gestion du risque qui porte ses fruits et pour une communication qui lui permet non seulement d'acquérir une certaine visibilité, mais aussi de défendre les intérêts du 2^e pilier dans un environnement plutôt critique.



Nos entreprises et nos assurés et assurées



42,39 ans
Âge moyen des assurés et assurées actifs



CHF **107 862**
Avoirs de prévoyance moyens des assurés actifs



74 ans
Âge moyen des rentiers et des rentières de retraite



CHF **23 120**
Rente de vieillesse annuelle moyenne



105
Nombre d'encouragements à la propriété effectués



CHF **65 676**
Montant moyen retiré pour l'encouragement à la propriété



217
Nombre de nouveaux retraités et retraitées (rente)



118
Nombre d'assurés et d'assurées ayant pris une partie du capital à la retraite



CHF **246 017**
Montant moyen retiré sous forme de capital à la retraite

Assurés et assurées actifs

7 488
Hommes

5 300
Femmes

12 788
Total

Bénéficiaires de rentes

2 247
Retraités et retraitées

408
Invalides

636
Conjoints et conjointes

27
Rentes-ponts

297
Enfants

3 615
Total

Évolution

économique en 2022

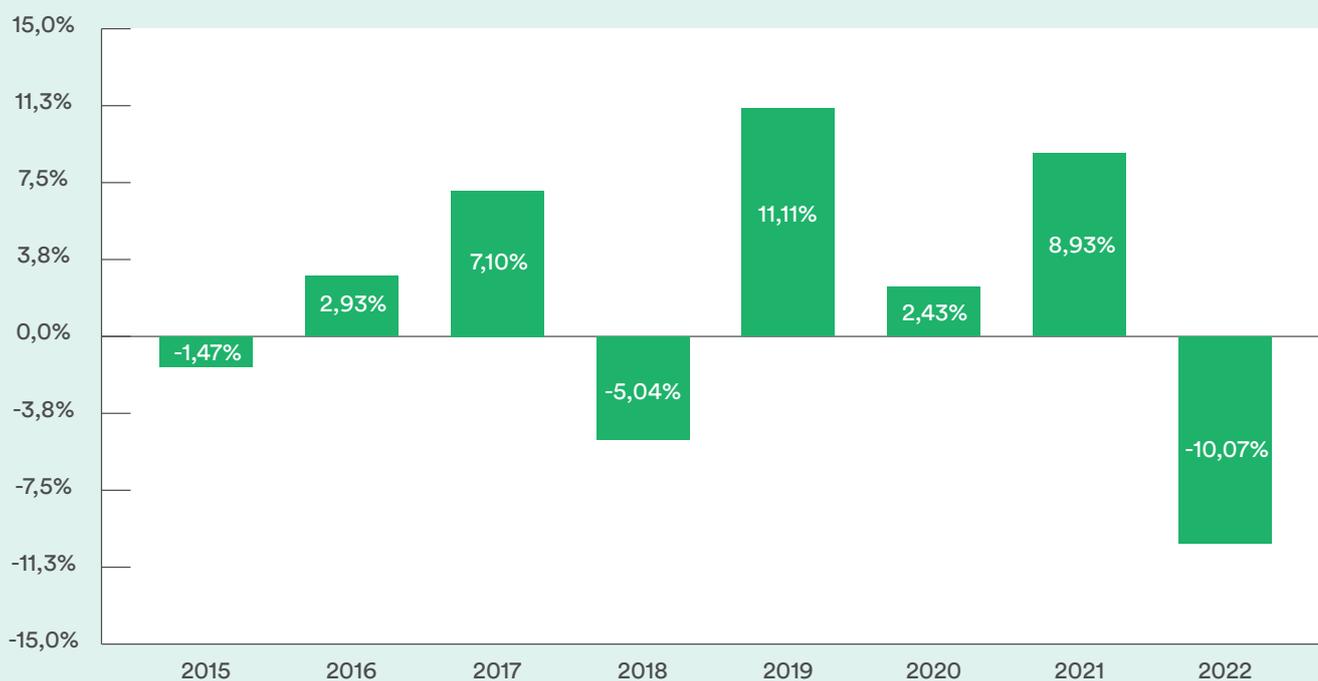
Longtemps attentistes face au retour de l'inflation, les banques centrales ont agi brusquement dès le printemps imposant un rythme de relèvement des taux parmi les plus élevés de l'histoire. Ainsi, pas moins de 280 annonces de hausse ont été enregistrées durant l'année. En cause, une progression des prix, jamais revue depuis 40 ans et engendrée par le redémarrage de l'activité après la crise sanitaire, par les mesures de relance excessives des autorités politiques et monétaires, par les engorgements des chaînes d'approvisionnement, ou encore par la guerre en Ukraine et ses conséquences notamment sur l'énergie et les matières premières.

Inflation, hausse des taux et incertitudes géopolitiques, les marchés n'ont guère goûté à ce cocktail. Si les actions ont vécu une année pénible (-16,5% pour les actions suisses et -17% pour les actions mondiales), les obligations ont, elles, subi leur pire déroute depuis 1949. L'indice phare des obligations suisse termine l'année 2022 avec une performance de -12%. Ce krach obligataire s'est traduit par des hausses tout aussi importantes des rendements.

des obligations de la Confédération à 10 ans, qui avoisinaient -0,25% à fin 2021, ont culminé à 1,5% à fin 2022. L'immobilier indirect suisse a également mal supporté la rapidité de la hausse des taux. Les matières premières ont, quant à elles, remporté le titre de grandes gagnantes de l'année.

Si 2022 restera dans les annales pour avoir vu la population de la planète franchir le cap des 8 milliards d'humains, peut-être le restera-t-elle aussi pour avoir assisté au retour sur terre des géants de la technologie et des services à la communication. Hausse des taux, normalisation des comportements post-COVID et remise en question de certains modèles d'affaires expliquent des chutes boursières qui ont pu dépasser 60% sur un an, comme ce fut le cas pour Meta (Facebook). S'ils restent des incontournables des portefeuilles, ces titres, en chutant, ont laissé de la place pour des valeurs dites traditionnelles.

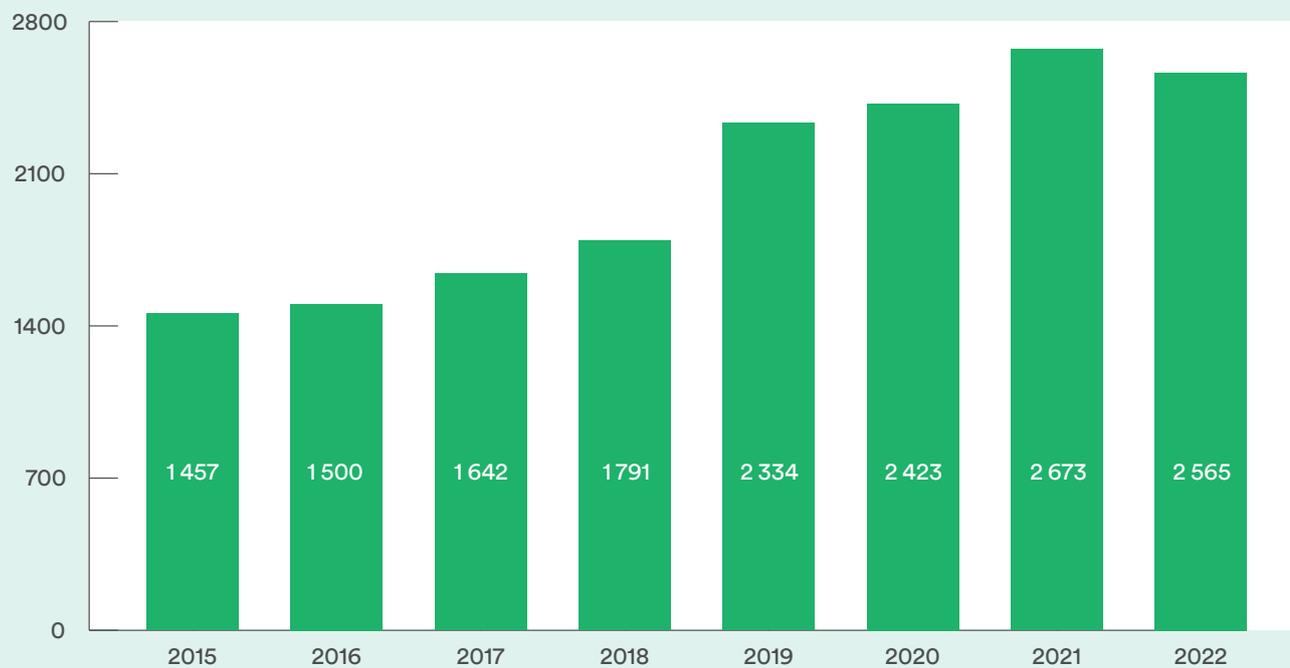
> Performance nette du portefeuille au 31.12.2022 (%)



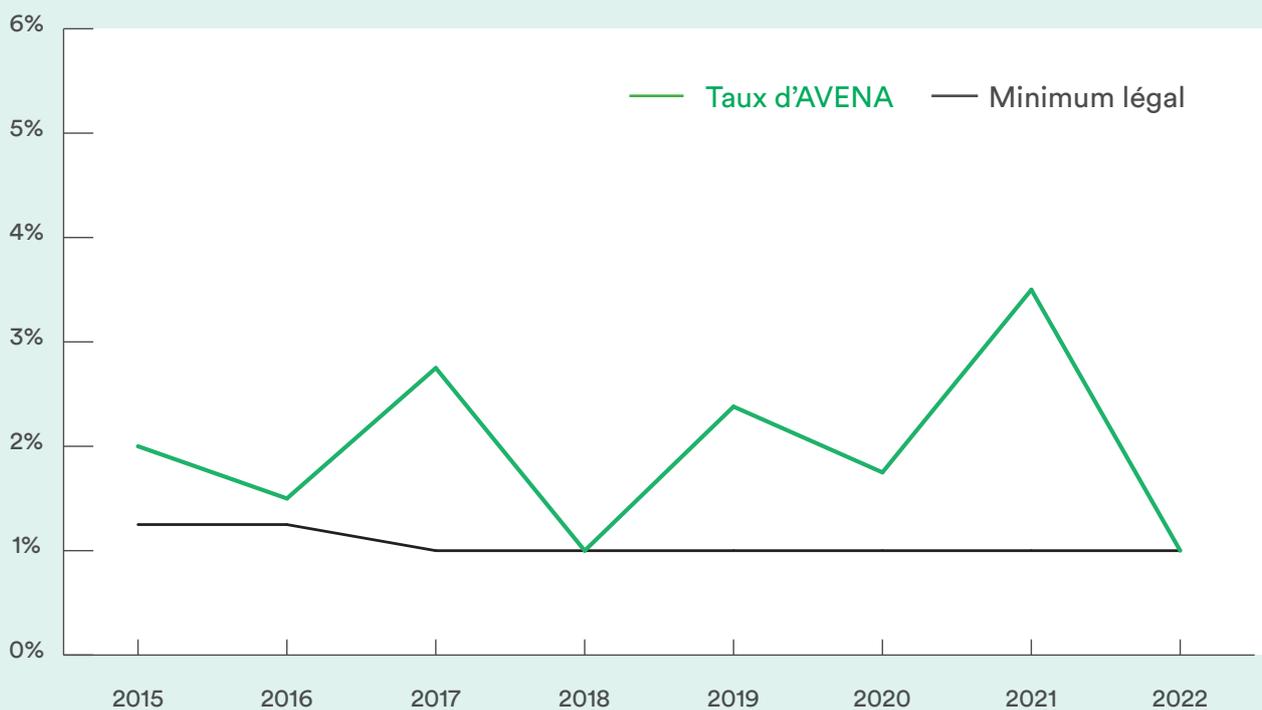
Chiffres clés

des dernières années

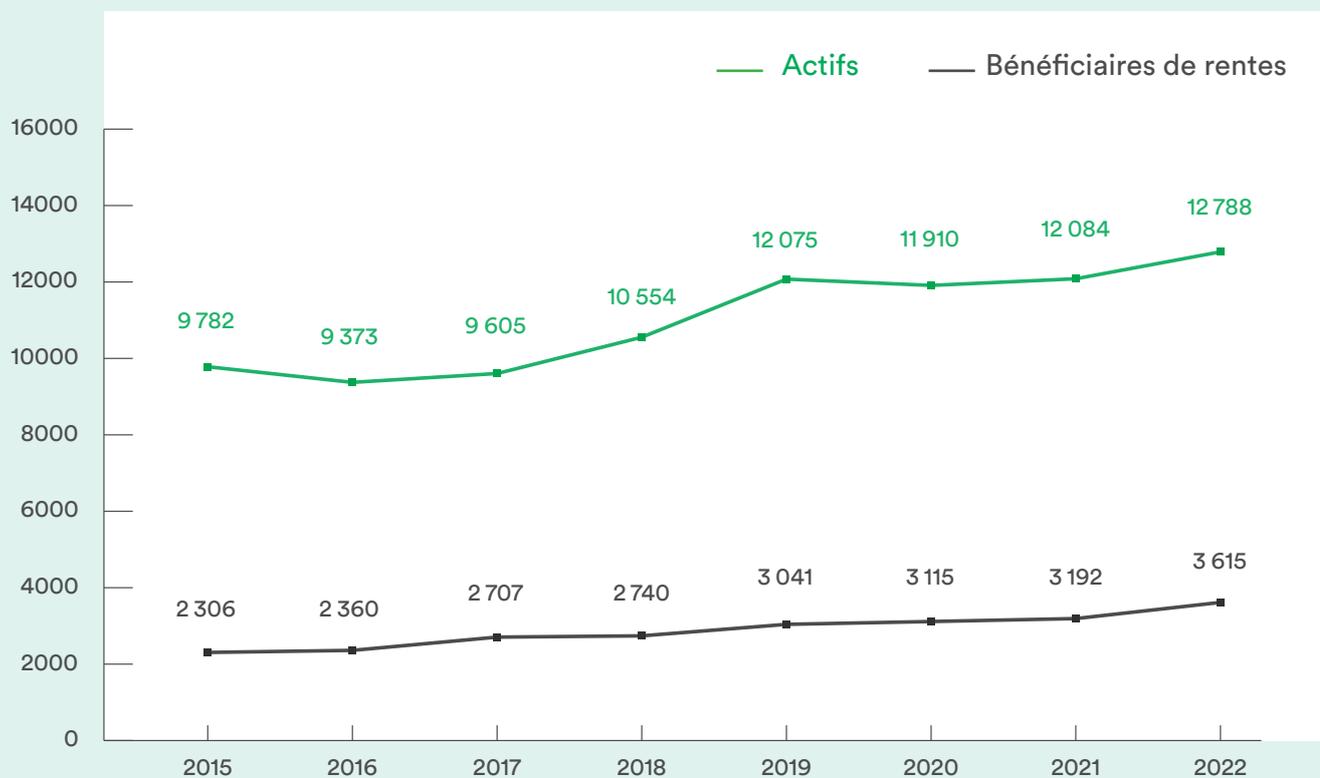
> Fortune au bilan [en millions de CHF]



> Taux d'intérêt sur les avoirs d'épargne



> Nombre d'assurées et d'assurés



> Degré de couverture



La durabilité

au sein d'AVENA

> Test PACTA

Le sujet, bien que déjà présent depuis quelques années, a continué d'être au cœur des discussions du Conseil de fondation lors de l'année 2022.

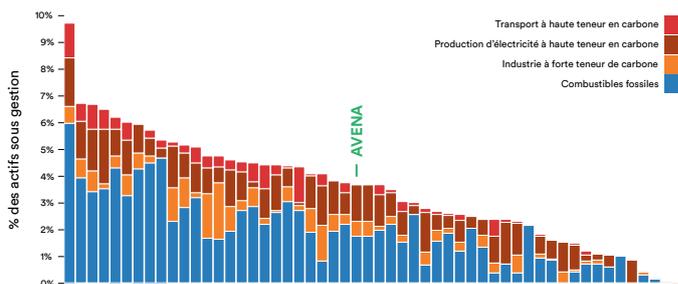
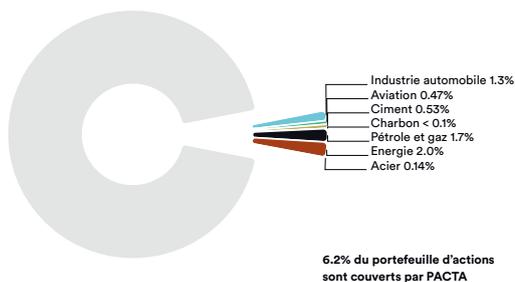
D'un point de vue concret, AVENA a participé au test de compatibilité climatique PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assesment) de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) qui vise à évaluer dans quelle mesure l'ensemble du marché suisse progresse vers la réalisation d'objectifs climatiques. Le test PACTA couvre huit secteurs identifiés comme les plus intensifs en carbone de l'économie (c'est-à-dire les secteurs les plus touchés par les risques de transition): le pétrole, le gaz, le charbon, l'électricité, l'automobile, le ciment, l'aviation et l'acier (aussi appelés les «secteurs PACTA»). Ensemble, ils sont responsables de plus de 75% des émissions de CO₂ globales. Dans chaque secteur, PACTA se concentre sur la partie de la chaîne de valeur qui contribue le plus aux émissions de CO₂.

Les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes du Conseil de fondation, notamment pour des questions de méthodologie et de synthèse des résultats.

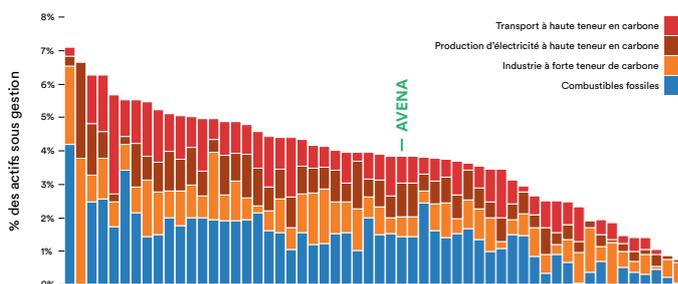
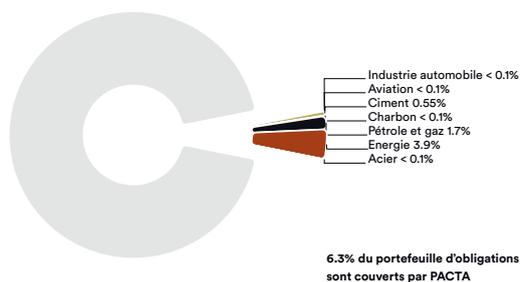
Dans le cadre de l'analyse des résultats, les limites suivantes ont été identifiées :

- L'étude se concentre sur l'exposition des portefeuilles aux secteurs responsables de la majorité des émissions de CO₂. Cependant, l'actionnariat actif (vote et dialogue), dont l'impact est reconnu, n'est pas pris en considération dans l'évaluation des portefeuilles.
- Le périmètre d'analyse exclut des segments qui seraient pertinents, comme les obligations gouvernementales, les matières premières ou le Private Equity.
- Le calcul des expositions aux secteurs PACTA ne tient pas compte du pourcentage des revenus générés par ces activités. Ainsi, une société ayant 100% des activités dans la génération d'électricité à partir de charbon thermique sera considérée de la même manière d'un point de vue climatique qu'une autre ayant 1% de ses revenus liés à la même activité.
- La latitude dont disposent les participantes et participants, quant au périmètre de portefeuilles à soumettre au test, limite significativement la pertinence de comparaison entre les pairs. En effet, aucune règle stricte et aucun contrôle ne sont en place pour garantir la représentativité des portefeuilles soumis.

> Actions



> Obligations d'entreprise



Toutefois, malgré ces limites, les résultats montrent que le portefeuille agrégé de la Fondation est moins exposé aux secteurs intensifs en carbone retenus dans le cadre de cette étude (seulement 5,4% des actions et 5,6% des obligations d'entreprises) que ses pairs (en moyenne 5,5% des actions et 5,7% des obligations d'entreprises).

> Analyse du portefeuille

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, le Conseil de fondation a pris la décision en 2022 d'évaluer son portefeuille sous l'angle de l'investissement responsable. Cette analyse sera effectuée en 2023 sur la base des comptes au 31 décembre 2022. En parallèle, le gestionnaire de fortune d'AVENA, la BCV, a défini une politique d'investissement socialement responsable (ISR), cette dernière présente les ambitions de la BCV en matière d'ISR basées sur des principes et des valeurs fortes, et présente les leviers d'intégration de l'ISR dans la gestion, la gouvernance, le système de contrôle etc. La BCV s'engage également à adapter et à renforcer l'intégration des critères ESG dans sa gestion, en fonction de l'évolution des standards et des progrès de la recherche en matière d'ISR.

> ESG et investissements

Le Conseil de fondation a également décidé de modifier son allocation d'actifs, avec effet en 2023, et d'investir dans un programme d'infrastructures, comprenant des objectifs sociétaux (développement d'énergies renouvelables, ponts, hôpitaux, etc) et de diminuer son exposition aux matières premières.

On peut rappeler qu'AVENA est membre de la Fondation Ethos, et participe aux pools de dialogue suisses et internationaux d'Ethos avec les entreprises.

La Commission immobilière n'est pas en reste sur le sujet. Cependant, les immeubles d'AVENA sont globalement assez récents. La dernière construction de Tolothenaz s'inscrit dans une politique répondant aux enjeux du développement durable (construction Minergie, production d'électricité via panneaux solaires, bornes électriques disponibles, par exemple). AVENA a également engagé des discussions, fin 2022, pour l'acquisition d'un bâtiment neuf abritant un EMS, projet s'inscrivant dans une politique tant sociale que durable convenant à la vision du Conseil sur le sujet. Ce projet a été concrétisé en 2023.



Placements

au 31 décembre 2022

Type de placements	Situation au 31 décembre 2022	Allocation stratégique
Liquidités et marché monétaire (y compris placements fiduciaires)	15,21%	6,00%
Obligations (en CHF)	20,53%	24,50%
Obligations (hors CHF) global	7,78	6,50%
Obligations (hors CHF) émergents	1,37%	2,00%
Actions (sociétés suisses)	11,21%	14,00%
Actions (hors sociétés suisses)	16,01%	17,00%
Immobilier suisse (y compris immobilier direct)	17,04%	13,00%
Hedge funds	7,01%	10,00%
Matières premières (placement indirect uniquement)	2,81%	5,00%
Private Equity	1,03%	2,00%
	100,00%	100,00%



Placements par catégorie	CHF	31.12.2022 %	Stratégie	Marges tactiques	
				min.	max.
Liquidités					
Avoirs en banques en CHF	361 874 563	14,11%	6,0	0,0	20,0
Avoirs en banques en devises	1 044 547	0,04%			
Parts de fonds de placements monétaires	0	0,00%			
Autres actifs	27 235 264	1,06%			
Total des liquidités	390 154 375	15,21%			
Obligations (y compris intérêts courus)					
Lettres de gage	78 332 370	3,05%			
Obligations suisses	321 149 801	12,52%			
Obligations étrangères en CHF	126 822 989	4,94%			
Total des obligations en CHF	526 305 160	20,53%	24,5	15,5	34,5
Obligations en devises	199 681 877	7,78%	6,5	3,25	9,75
Obligations émergentes en devises	35 221 583	1,37%	2,0	0,0	4,0
Total des obligations	761 208 622	29,69%			
Actions					
Actions suisses	286 975 253	11,19%			
Actions de la fondatrice	568 088	0,02%			
Total des actions suisses	287 543 342	11,21%	14,0		
Actions étrangères	410 781 325	16,01%	17,0		
Total des actions	698 324 668	27,22%	31,0	25,0	43,0
Immobilier					
Immeubles d'habitation et participations immobilières	41 098 437	1,60%			
Parts de fonds de placement immobiliers	395 972 247	15,44%			
Total immobilier	437 070 685	17,04%	13,0	6,5	19,5
Hedge funds					
Total hedge funds	179 854 612	7,01%	10,0	5,0	15,0
Matières premières					
Total matières premières	71 971 563	2,81%	5,0	0,0	7,5
Private Equity					
Total Private Equity	26 463 735	1,03%	2,0	0,0	5,0
Total du bilan	2 565 048 263	100,00%	100,0		

Bilan

au 31 décembre 2022

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Actif		
Placements		
Comptes courants en CHF	361 874 563	352 346 330
Comptes courants en devises	1 044 547	3 093 881
Titres	2 133 795 450	2 252 137 140
Immeubles	41 098 437	39 628 828
Total des placements	2 537 812 999	2 647 206 181
Compte de régularisation de l'actif	27 235 264	26 217 172
Total de l'actif	2 565 048 263	2 673 423 354
Passif		
Engagements		
Prestations de libre passage et rentes	56 818 908	54 551 047
Banques / Assurances	94 869	29 269
Capitaux de prévoyance reçus en avance	100 551 593	0
Autres engagements	1 394 137	1 890 823
Total des engagements	158 859 509	56 471 140
Compte de régularisation du passif	33 146 044	52 549 505
Réserve de cotisations des employeurs	30 424 363	29 651 978
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 442 897 680	1 375 683 479
Capital de prévoyance des rentiers	797 684 987	749 496 059
Provisions techniques	87 358 113	85 162 538
Fonds non affectés appartenant aux adhérents	8 421 575	8 780 964
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 336 362 357	2 219 123 041
Réserve de fluctuation de valeur	6 255 989	315 627 688
Capital de la Fondation / Fonds libres		
Situation en début de période	0	0
Total du capital de la Fondation / Fonds libres	0	0
Total du passif	2 565 048 263	2 673 423 354

Compte d'exploitation

	2022 CHF	2021 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	156 308 362	146 350 665
Prestations d'entrée	209 983 960	139 120 529
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	366 292 323	285 471 194
Prestations réglementaires	-96 469 978	-93 427 881
Prestations extraréglementaires	-5 784	-5 784
Prestations de sortie	-189 221 400	-159 133 347
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-285 697 163	-252 567 013
Variation de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-118 011 699	-111 336 137
Produits de prestations d'assurance	17 052 376	18 504 912
Charges d'assurance	-13 486 802	-12 322 096
Résultat net de l'activité de prévoyance	-33 850 966	-72 249 140
Résultat net des placements	-266 798 652	208 512 143
Autres produits	600 641	128 359
Frais	-9 322 720	-9 802 315
Excédent de produits/charges (-) avant variation de la réserve de fluctuation de valeur	-309 371 698	126 589 046
Variation de la réserve de fluctuation de valeur	309 371 698	-126 589 046
Excédent de produits/charges (-)	0	0





AVENA

AVENA - Fondation BCV 2e pilier
Place Saint-François 14
Case Postale 300
1001 Lausanne

www.lpp-avena.ch

LinkedIn

